RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION DE DEPOT

Maître Alexandre RACT, Notaire, associé de la Société dénommée « SAS BREMENS NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à PARIS (1er arrondissement), 3, avenue de l'Opéra,

CERTIFIE et ATTESTE

Qu'il a été déposé le 16 juillet 2025 au compte spécial bloqué ouvert au nom de la Société en formation dénommée « FLOLI » devant présenter les caractéristiques suivantes :

- *dénomination : FLOLI*
- *siège social : 6 rue d'Armaillé, 75017 Paris*
- *capital social : 1.000 €*
- *objet social :*

 La Société a pour objet en France et à l'étranger :

 - *L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers ou mobiliers*
 - *toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.*

La somme totale de MILLE EUROS (1.000,00 €) représentant le montant total du capital social.

Le versement ayant été effectué par chacun des fondateurs comme suit :

- **ELIOS**, Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 18 rue du Petit Plessis, 44470 Thouaré-sur-Loire, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 949 608 418.
 La somme de 500 euros.

- **Olivier FOURNIER Conseil**, Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 55 avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay, immatriculée au RCS de Versailles sous le n°903 024 255.
 La somme de 500 euros.

[redacted]
Notaires de France

Maître Alexandre RACT, Notaire, associé de la Société dénommée « SAS BREMENS NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à PARIS (1er arrondissement), 3, avenue de l'Opéra agit ainsi à titre de simple dépositaire des fonds, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à PARIS
Le 16 juillet 2025

P/o Maître Alexandre RACT

